

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

26 octobre 2007

---

LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2008 - (n° 284)

Commission	
Gouvernement	

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 674

présenté par  
M. Jean-Marie Le Guen

-----  
à l'amendement n° 70 de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales  
-----

**à l'ARTICLE 31**

Dans l'alinéa 2 de cet amendement, supprimer les mots :

« et du Conseil national de l'ordre des médecins ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Se justifie par son texte même.